



POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES ÂÎNÉS

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE

2020



Coordination et rédaction

Le comité de pilotage de la *Politique de la famille et des aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne*, avec l'appui de M. Louis-François-Rodrigue et M. Carl Sauvageau.

Conception graphique

AUpoint études + architecture + territoire inc.

Sources des photos

Adobe Stock
Unsplash
Page Facebook Sainte-Christine-d'Auvergne

Renseignements

Pour tout renseignement concernant ce document vous pouvez communiquer avec Mme Stéphanie Readman ; responsable administrative de la *Politique de la famille et des aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne*.

418-329-3304
loisirs@sca.quebec

Pour obtenir un exemplaire du document vous adressez à la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

Ou visiter notre site Internet www.sca.quebec

Référence à citer

Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne. *Politique de la famille et des aînés de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne*. 2020, 36 p.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	3
MOT DU MAIRE	4
MOT DE LA RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES ET DES ÂÎNÉS	5
1. CONTEXTE	6
2. PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ	9
3. PORTRAIT DES SERVICES ET DES RESSOURCES DU MILIEU	13
4. PORTRAIT DES ATTENTES ET DES BESOINS DE LA POPULATION	17
5. FONDEMENTS DE LA POLITIQUE	20
6. PLAN D'ACTION	22
7. MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE	32
9. BIBLIOGRAPHIE	35

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CAMF / Carrefour action municipale et famille (Espace MUNI)

CIEC / Coopérative d'Initiation à l'Entreprenariat Collectif

CIUSSS / Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

CJS / Coopérative jeunesse de services

CTRP / Corporation de transport régional de Portneuf

FADOQ / Fédération de l'âge d'or

PFA / Politique de la famille et des aînés

PAIR / Service d'appels automatisés quotidiens et gratuits pour les usagers offert par des organismes locaux

PIIA / Plan d'intégration et d'implantation architecturale

SCDA / Sainte-Christine-d'Auvergne

TCAP / Table de concertation des aînés de Portneuf

MOT DU MAIRE



Au nom du conseil municipal, c'est avec fierté que je vous présente aujourd'hui cette première *Politique de la famille et des aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne*. Elle est porteuse d'un projet stimulant pour toute la communauté en ce 125^{ième} anniversaire de la municipalité.

L'adoption de cette *Politique de la famille et des aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne* constitue une étape importante pour l'amélioration des services disponibles aux familles de la municipalité, tant pour les nouveau-nés, enfants et adolescents que pour les parents et aînés. Sa mise en œuvre nous permettra d'ajuster et de compléter graduellement l'offre actuelle de services municipaux en fonction de leurs préoccupations et besoins, seule ou en partenariat avec d'autres acteurs publics et privés.

Je tiens tout particulièrement à souligner que l'élaboration de la *Politique de la famille et des aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne* est le fruit d'une démarche collective qui a été menée sous le leadership de la municipalité. Cette démarche a recherché et favorisé la participation de la population et l'implication de plusieurs partenaires de notre développement dans les travaux réalisés. Cela a largement contribué à préciser notre pensée, à cerner nos défis, à déterminer des orientations et à identifier des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne.

Pour le futur, la *Politique de la famille et des aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne* constitue un nouveau cadre de référence qui facilitera la prise de décision du conseil municipal pour orienter l'accroissement de l'offre de services aux familles et soutenir leurs responsables respectifs dans leurs actions quotidiennes. D'un autre point de vue, elle permettra aussi de rechercher, d'appuyer ou de mettre en place des partenariats avec divers organismes de notre communauté soutenant déjà nos familles et nos aînés.

Enfin, je suis également fier d'annoncer que la mise en œuvre de la *Politique de la famille et des aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne* est déjà initiée. De fait, considérant l'importance de ces questions pour la municipalité et se basant sur les travaux du comité de pilotage mis en place pour l'élaboration de la Politique et de son Plan d'action, le conseil municipal a adopté au cours des derniers mois la mise en œuvre des six projets suivants, soit :

- le réaménagement du centre communautaire et sa mise aux normes ;
- la mise en place de la Maison de la culture avec accès universel, incluant notamment une bibliothèque, un espace informatique et un coin lecture ;
- l'aménagement d'un Parc de la famille (Godefroy-Lavallée) adapté à tous, petits et grands, incluant notamment un chalet sportif, une patinoire extérieure, des stations d'exercices, des aires de jeux et une piscine extérieure avec accès universel ;
- la construction d'un préau sportif, qui permettra de doter la patinoire d'un toit et de tenir des activités à l'abri des intempéries l'été; l'aménagement d'un jardin communautaire ; et
- l'aménagement d'une garderie au centre communautaire.

Certains travaux sont déjà commencés, d'autres commenceront bientôt au grand bénéfice des familles et des aînés de la municipalité. Ils permettront d'accroître et/ou d'adapter notre offre d'équipements, d'infrastructures et de services de façon à tenir compte des nouvelles réalités des familles et des aînés.

À nous d'agir et de rester continuellement en mouvement pour créer un cadre de vie à la hauteur de nos attentes et de nos aspirations, dans le respect de nos ressources financières.

Raymond Francoeur

MOT DE LA RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES ET DES AÎNÉS



Sainte-Christine-d'Auvergne a parcouru beaucoup de chemin depuis les premières heures de sa fondation. Longtemps considérée comme une petite communauté isolée où la population bénéficiait de peu de services, notre municipalité a entrepris depuis déjà plusieurs années d'améliorer graduellement la desserte de sa population en infrastructures, équipements et services publics, et de s'ouvrir de plus en plus sur son environnement régional et provincial.

Sainte-Christine-d'Auvergne poursuit aujourd'hui son développement en accordant une priorité à la satisfaction des besoins de ses citoyens. Il s'agit de mettre en place les ressources et les services requis pour une vie équilibrée et épanouie comme dans toute société moderne.

Il faut rendre notre territoire plus attractif à l'accueil de nouveaux arrivants et favoriser sa dynamisation économique et sociale. Il faut faire de Sainte-Christine-d'Auvergne, une municipalité dynamique, inclusive et sécuritaire, offrant un environnement propice au développement et l'épanouissement de ses citoyennes et citoyens, à chacune des étapes de leur vie ; un milieu de vie où il fait bon de vivre.

L'objectif premier de la présente *Politique de la famille et des aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne* est de cibler les initiatives porteuses pour le bien-être de la population. Afin d'accroître la pertinence et l'acceptabilité du choix de ses initiatives, la municipalité a favorisé leur identification sur une triple base, soit :

- sur une analyse des besoins des familles et de ses différents membres : nouveau-nés, enfants, adolescents, parents et aînés ;
- sur l'inventaire des services déjà disponibles dans notre communauté : municipaux, communautaires, publics et privés ; et
- sur la mise en place d'une démarche qui a permis la participation citoyenne, soit en incluant directement des membres de notre communauté et des partenaires de notre développement dans le comité de pilotage qui a guidé l'élaboration de notre première *Politique de la famille et des aînés* et soit à travers une consultation publique tenue sur une première version de ladite Politique.

L'élaboration de la *Politique de la famille et des aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne* a ainsi été réalisée en partenariat et en concertation avec l'ensemble de la collectivité. Elle a également bénéficié d'un soutien financier du ministère de la Famille et du ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement du Québec ainsi que d'un soutien technique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de Portneuf et du Carrefour action municipale et famille (CAMF).

Merci aux membres du comité pour leur implication, aux partenaires et à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de cette première *Politique de la famille et des aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne*.

Sylvie Ducheneau



1. CONTEXTE

Située en bordure de la rivière Sainte-Anne, la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne offre la quiétude de la campagne. Nichée à moins de 18 kilomètres de la ville de Saint-Raymond, elle offre un environnement sain et calme. Les investissements faits au cours des dernières années ont permis d'y améliorer les infrastructures en place et les services offerts à la population.

En juillet 2018, Sainte-Christine-d'Auvergne comptait 601 habitants. La reconnaissance et le soutien du rôle des parents, la conciliation travail/famille, le vieillissement de la population, le développement d'activités et de relations intergénérationnelles, la mise en place d'environnements favorables pour les familles et les aînés ainsi que la croissance équilibrée et à long terme de la municipalité, y sont des préoccupations grandissantes.

Soucieuse d'être synonyme de qualité de vie, Sainte-Christine-d'Auvergne offre déjà des services à ses résidents, tels que l'accès à plusieurs infrastructures récréatives et culturelles, et compte réaliser de nouveaux projets afin d'améliorer leur cadre et leurs conditions de vie. Par ces actions, la municipalité désire : favoriser la rétention et l'épanouissement des familles et des aînés ; permettre à ces derniers de bien vieillir chez-soi ; renforcer la capacité d'attraction de la municipalité pour assurer sa revitalisation et l'établissement de nouvelles familles sur son territoire ; améliorer sa connaissance des caractéristiques et des besoins des familles et des aînés ; et renforcer ses relations avec les intervenants du milieu.

La mise en œuvre de cette première *Politique de la famille et des aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne* contribuera à l'atteinte de ces objectifs généraux. Elle est un outil de conception, d'encadrement et de mise en œuvre de diverses actions publiques et privées pour les familles, chacune de ces dernières étant encore aujourd'hui un élément de base évolutif de la société, selon sa composition et sa structure. Façonnée sur la base d'un diagnostic du milieu et d'une concertation municipale faisant ressortir les enjeux, besoins et attentes de la communauté, sa mise en œuvre permettra d'améliorer la qualité de vie de tous les membres des familles : nouveau-nés, enfants, adolescents, parents et aînés.

Cette *Politique de la famille et des aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne* s'inscrit à l'intérieur des missions premières de la municipalité qui sont d'assurer un environnement de qualité à sa population et de lui rendre accessible, seule ou en partenariat, des infrastructures, équipements et services de base répondant à ses besoins. Les dix champs d'intervention des mesures et actions qu'elle inclut, sont en lien avec des compétences municipales, soient :

- **L'administration et la communication**
- **L'aménagement et la mise en valeur du territoire**
- **L'environnement et la qualité du milieu de vie**
- **L'habitation**
- **Le loisir, la culture et les sports**
- **La santé et les services sociaux**
- **L'éducation et les services de garde**
- **Le transport et la mobilité des personnes**
- **La vie communautaire et la participation citoyenne**
- **L'accueil et l'intégration**

Depuis octobre 2018, plusieurs étapes ont été franchies afin d'élaborer cette *Politique de la famille et des aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne*. Parmi celles-ci, il faut souligner la mise en place du comité de pilotage de l'élaboration de la Politique qui a permis à plusieurs intervenants municipaux d'échanger, de discuter des réalités, des difficultés rencontrées et des besoins des familles et des personnes âgées, et finalement de cibler les actions à mettre en œuvre.

Les chapitres suivants présenteront successivement :

- **le portrait démographique, socioéconomique et territorial de la municipalité ;**
- **les services et ressources du milieu déjà disponibles aux familles et aux aînés ;**
- **les besoins et attentes de la population ;**
- **les fondements retenus pour la politique, incluant la vision, les valeurs et les principes directeurs qu'elle promeut ;**
- **le plan d'action de la politique présentant les mesures et actions retenues par objectif spécifique pour chacun de ses dix champs d'intervention ; et**
- **les modalités de sa mise en œuvre, dont celles associées au financement, au calendrier d'exécution, à l'implication des partenaires et à son suivi.**

PRINCIPALES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

- **Mai 2018** : Nomination d'une élue au titre de responsable des questions relatives aux familles et aux aînés
- **Mai 2018** : Désignation d'une responsable administrative sur les questions relatives aux familles et aux aînés
- **Octobre 2018** : Résolution pour l'élaboration d'une politique familiale municipale (PFM)
- **Octobre 2018** : Dépôt d'une demande d'aide financière auprès du ministère de la Famille pour l'élaboration de la PFM
- **Mars 2019** : Signature du protocole d'entente pour l'élaboration de la PFM
- **Mai 2019** : Rencontre d'information avec le Carrefour Action Municipale Famille (CAMF)
- **Mai 2019** : Résolution pour l'élaboration d'une politique « Municipalité amie des aînés »
- **Mai 2019** : Décision quant à l'élaboration d'une seule politique municipale couvrant à la fois les questions relatives aux familles et celles relatives aux aînés
- **Juin 2019** : Dépôt de la demande d'aide financière auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'élaboration d'une politique « Municipalité amie des aînés »
- **Juillet 2019** : Embauche d'un chargé de projet pour appuyer la municipalité
- **Juillet à octobre 2019** : Appropriation de contenus pertinents à l'élaboration de la *Politique de la famille et des aînés*
- **Octobre 2019** : Mise en place du comité de pilotage
- **Novembre 2019** : Confirmation de l'octroi de l'aide financière du ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'élaboration d'une politique « Municipalité amie des aînés »
- **Janvier 2020** : signature du protocole d'entente pour l'élaboration d'une politique « Municipalité amie des aînés »
- **Automne 2019 et hiver 2020** : Consultations et élaboration d'une version préliminaire de la politique
- **Mars à septembre 2020** : Consultation publique sur la version préliminaire de la politique
- **Octobre 2020** : Élaboration de la version finale de la politique
- **Octobre 2020** : Adoption, lancement et diffusion de la *Politique de la famille et des aînés*
- **Selon l'échéancier retenu** : Mise en œuvre du plan d'action et du suivi de la mise en œuvre de la politique

COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Membres permanents :

- **Mme Sylvie Duchesneau** : élue responsable des questions familles et aînés
- **Mme Stéphanie Readman** : trésorière-adjointe, responsable administrative de la *Politique de la famille et des aînés*
- **Mme Jolaine Tousignant** : responsable des loisirs et du développement, responsable administrative de la *Politique de la famille et des aînés*
- **Mmes Mélanie Bourgeois et Julie Fiset** : représentantes des questions relatives aux familles
- **Mmes Julia Cyr et Danielle Lévesque** : représentantes des questions relatives aux aînés
- **Mme Suzanne Vézina** : représentante du milieu communautaire
- **M. Louis-François Rodrigue** : chargé de projet pour la municipalité

Personnes/organisations impliquées :

- **Mme Gaétane Martel** de la FADOQ Joie de Vivre
- **M. Richard Côté** du Carrefour action municipale et famille
- **M. Charles Lessard** de Au Chalet en Bois Rond et de Charbon de bois Feuilles d'Érable Inc.
- **Mme Jacynthe Drolet** de la Table de concertation des aînés de Portneuf
- **M. Vincent Hardy**, travailleur du milieu associé à Accès Travail Portneuf
- **Mme Sylvie Noël** de Solidarité citoyenne Portneuf



2. PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

Les besoins liés à l'habitation, au travail, au loisir, à la culture et aux modes de fonctionnement des familles évoluent continuellement. Ils sont notamment associés à la composition et à la structure des familles, aux ressources à leur disposition et à leur environnement immédiat. Le présent portrait démographique, socioéconomique et territorial de la municipalité contient des informations nécessaires à une lecture des réalités touchant les familles et les aînés.

CONCERNANT LA DÉMOGRAPHIE

- Le nombre de villégiateurs de la municipalité pendant la saison estivale est significatif ;
- Le groupe d'âge des 65 ans et plus a augmenté de 2011 à 2016, la population vieillit ;
- La municipalité comptait 345 ménages en 2016 dont 125 (36,2%) étaient constitués d'une seule personne, 140 (40,6%) de deux personnes et 80 (23,2%) comptaient trois personnes ou plus ;
- 62,8% des familles étaient alors constituées de deux personnes et 37,2% étaient constituées de trois personnes ou plus ;
- 88,4% des familles comptaient en 2016 un couple et 52,6% de ceux-ci étaient des couples mariés, les autres étant en union libre ;
- Près de 63% de la population âgée de 15 ans et plus étaient en 2016 mariés ou en union libre ;
- 15,7% des familles étaient en 2016 des familles monoparentales ;

POPULATION

462	551	601
2006	2016	2018



PRÈS DE 140 PERSONNES
EN CHIFFRES ABSOLUS

TAILLE MOYENNE EN 2016 DES
MÉNAGES 2 PERSONNES
FAMILLES 2,6 PERSONNES

98% DE LA POPULATION AVAIT EN
2016 LE FRANÇAIS COMME
PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE

Les enjeux :

- Le vieillissement de la population ;
- La rétention des plus vieux et des jeunes ainsi que l'attraction et la rétention de nouveaux résidents, de nouvelles familles ; et
- L'adaptation et la disponibilité des services et des équipements aux nouvelles réalités des familles et des aînés.

CONCERNANT LE SOCIAL ET L'ÉCONOMIE

- 36% des logements/unités d'habitation ont été construits en 1960 ou avant ;
- Près de 10% des logements privés nécessitent des réparations majeures ;
- Plus de 31% des ménages privés ont comme soutien principal une personne de 65 ans ou plus ;
- Un peu plus de 25% des ménages consacrent plus de 25% de leurs revenus pour leur logement ;
- 87% de la population n'a pas déménagé dans la dernière année et 65% dans les 5 dernières années ;
- Le taux de chômage de Sainte-Christine-d'Auvergne est de 5,6% comparativement à 5,5% pour la MRC ;
- Le nombre de personnes actives par rapport au nombre de personnes en âge de travailler (taux d'activité) de Sainte-Christine-d'Auvergne présente un ratio quelque peu inférieur à celui de la MRC (59,7% et 63,2%) ;

REVENU MOYEN

DES PARTICULIERS EN 2015
35 173 \$ MUNICIPALITÉ
39 168 \$ ENS. DE LA MRC

DES MÉNAGES EN 2015
63 840 \$ MUNICIPALITÉ
71 092 \$ ENS. DE LA MRC

89% DES MÉNAGES
PROPRIÉTAIRES
DE L'IMMEUBLE QU'ILS OCCUPENT

64 % DE LA POPULATION ACTIVE
EFFECTUE UN DÉPLACEMENT DE
+ DE 15 MIN
POUR ALLER AU TRAVAIL



94% DES TRAVAILLEURS UTILISENT
UN VÉHICULE À MOTEUR
POUR ALLER AU TRAVAIL

Les enjeux :

- L'accroissement des revenus ;
- La création d'emplois au niveau local, notamment pour les jeunes ;
- Le vieillissement actif ; et
- L'entretien et l'amélioration du parc immobilier ainsi que son adaptation aux nouveaux besoins.

CONCERNANT LE TERRITOIRE

- Le noyau villageois, situé le long de la route 354, concentre les activités institutionnelles et les espaces et équipements publics (ex : centre communautaire, centre culturel, parc municipal, etc.) ;
- Des noyaux de concentration d'usage résidentiel et de villégiature sont dispersés sur le territoire (ex : Lac Simon, Lac Clair, etc.) ;
- La ville de Saint-Raymond, située directement à l'est de Sainte-Christine d'Auvergne est la municipalité qui connaît la plus forte croissance dans la MRC en chiffres absolus, sur la base des permis de construction émis ;
- L'activité agricole caractérise une grande partie de l'occupation du sol de l'ensemble paysager de la « terrasse de la Sainte-Anne » au sud-est de la municipalité ;
- La forêt domine la partie nord de la municipalité qui correspond aux ensembles paysagers du piémont et du plateau du Bouclier canadien ;
- Le territoire compte de nombreux attraits patrimoniaux, dont plusieurs éléments du patrimoine bâti, soit : l'église, le cimetière et le presbytère de Sainte-Christine-d'Auvergne ; l'ancien magasin général sis au 93 de la rue Principale ; les bâtiments sis au 40 et au 79 de la rue Principale ; le barrage de la centrale hydroélectrique Ford dans la rivière Sainte-Anne ainsi que la maison du gardien de la centrale hydroélectrique Ford sise au 3 du rang Sainte-Anne Nord ; la centrale hydroélectrique Ford en bordure de la rivière Sainte-Anne ainsi que la maison du gardien de la centrale hydroélectrique Ford sise au 5 de l'avenue du Barrage ; la maison de ferme et les dépendances agricoles du 151 du rang Saint-Marc ; et les charbonnières ; et
- Le territoire compte plusieurs corridors récréatifs existants et potentiels (ex : motoneige ; VTT ; pistes cyclables ; sentiers pédestres ; nautiques).

MUNICIPALITÉ

146 KM²

3,6% DU TERRITOIRE DE LA MRC
1% DE SA POPULATION

NOYAU VILLAGEOIS SITUÉ LE LONG DE LA
ROUTE 354 LIEN VERS 2 PÔLES
DE SERVICES RÉGIONAUX
SAINT-RAYMOND
SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

AXES STRUCTURANTS POUR
L'ACCÈS AUX ZONES DE VILLÉGIATURE
RANGS SAINT-JACQUES ET SAINT-GEORGES

ATTRAITES NATURELS ET PAYSAGERS
LA RIVIÈRE SAINTE-ANNE ET LA CHUTE À GORY
NOMBREUX LACS ET SUPERFICIES BOISÉES

SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION,
RÉSEAU D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
LIMITÉS ET DÉFICIENTS SUR LE TERRITOIRE

Les enjeux :

- La poursuite de la consolidation du noyau villageois comme centre de services local ;
- La structuration du développement des autres noyaux existants ;
- Le développement durable de pôles d'attractivité sur le territoire ;
- La diversification de l'utilisation des territoires, ressources et produits agricoles et forestiers ;
- La valorisation des attraits naturels et patrimoniaux présents sur le territoire ;
- L'amélioration des réseaux d'équipements et d'infrastructures ; et
- La planification de la croissance démographique de Sainte-Christine-d'Auvergne dans la foulée de la croissance à l'ouest de la région métropolitaine de Québec qui atteint déjà Saint-Raymond.

A young girl with curly brown hair and a yellow bow, wearing a white dress, is holding a yellow balloon in a park setting. The background is a lush green field with trees, and the scene is bathed in soft, natural light. The text '3. PORTRAIT DES SERVICES ET DES RESSOURCES DU MILIEU' is overlaid in white on the image.

3. PORTRAIT DES SERVICES ET DES RESSOURCES DU MILIEU

La municipalité compte plusieurs équipements culturels et récréatifs disponibles aux familles et aux aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne, soit :

- un centre communautaire, incluant notamment les bureaux de la municipalité, une salle communautaire, les bureaux de la FADOQ et un espace de stationnement incitatif pour le covoiturage ;
- une Maison de la culture avec accès universel, incluant notamment une bibliothèque, un espace informatique et un coin lecture ; et
- un sentier pédestre menant du centre communautaire à la rivière Sainte-Anne.

La municipalité a récemment entrepris la réalisation d'autres projets afin d'améliorer cette offre, soit :

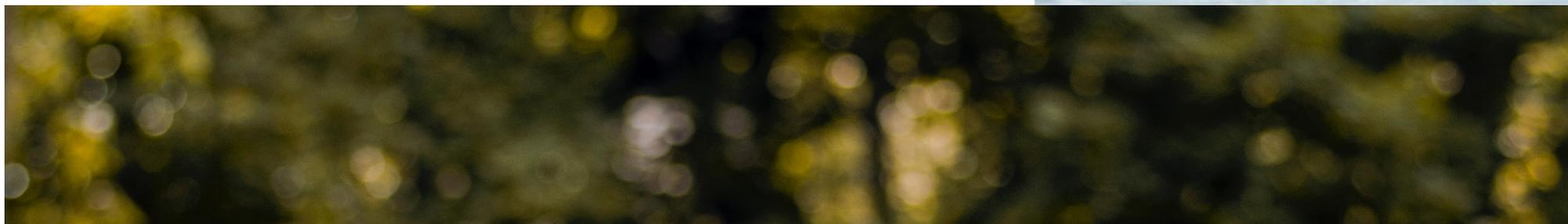
- le réaménagement du centre communautaire et sa mise aux normes ;
- le réaménagement de la salle communautaire ;
- l'aménagement d'un Parc de la famille (Godefroy-Lavallée) adapté à tous, petits et grands, incluant notamment un chalet sportif, une patinoire extérieure, des stations d'exercices, des aires de jeux et une piscine extérieure avec accès universel ;
- la construction d'un préau sportif, qui permettra de doter la patinoire d'un toit et de tenir des activités à l'abri des intempéries l'été;
- l'aménagement d'un jardin communautaire ;
- l'aménagement d'un terrain de pétanque « extrême » ;
- l'aménagement d'un parcours d'hébertisme (le « Parcours des générations ») ; et
- l'aménagement d'une garderie au centre communautaire.

La municipalité collabore aussi à la mise œuvre de projets, soit :

- la mise en place d'une cuisine collective par la FADOQ ; et
- la création d'une coopérative visant l'ouverture d'un établissement commercial offrant divers services (poste essence ; dépanneur ; restauration ; etc.).

La municipalité organise des activités au bénéfice des familles et des aînés ou participe à leur réalisation, telles :

- l'évènement Glace en fête, en février ;
- le Défi-Santé, en avril ;



- le marché aux puces d'Auvergne, en mai/juin, lors duquel un don d'arbres est réalisé ;
- la Fête de la famille, en août ;
- le don de plantes, en septembre ; et
- les journées de la Culture, en septembre.

D'autres activités ont été organisées pour les fêtes du 125e anniversaire de la municipalité, dont :

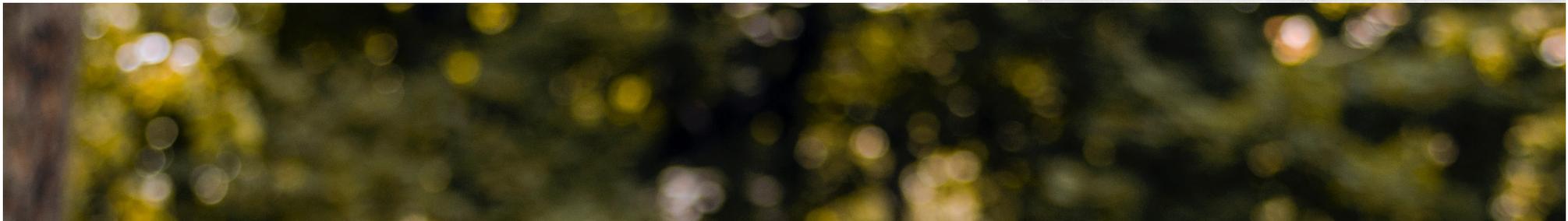
- une cabane à sucre, en mars ;
- un sentier de l'horreur, en octobre ; et
- une soirée canadienne, en décembre.

La municipalité a renforcé sa gestion et la communication concernant les questions relatives aux familles et aux aînés, en procédant :

- à la nomination d'une conseillère et d'une employée de la municipalité comme responsables des questions familiales et du dossier « Aîné » ;
- à la désignation de la conseillère municipale à la Table de concertation des aînés de Portneuf (TCAP) ainsi qu'à la Table des relayeurs de la TCAP ;
- à la nomination d'une responsable des loisirs et du développement ;
- à la création d'une section « Familles et aînés » dans le journal municipal l'Écho d'Auvergne ; et
- à la création d'une section « Familles et aînés » sur le site Internet de la municipalité.

Plusieurs partenaires desservent directement la population de Sainte-Christine-d'Auvergne. Parmi ceux-ci, notons :

- la *Corporation de transport régional de Portneuf* (CTRP), dans laquelle la municipalité est membre ;
- la *FADOQ Joie de Vivre*, qui organise des activités et des sorties culturelles pour les aînés, et qui travaille à la mise en place d'une cuisine communautaire dans le centre communautaire de la municipalité, avec des ateliers culinaires pour aînés et familles, notamment afin d'amener les aînés à sortir de leur isolement ;
- *SOS Accueil*, basé à Saint-Raymond, qui vient en aide aux personnes démunies de Sainte-Christine-d'Auvergne en dispensant un service de dépannage alimentaire et qui vend des vêtements, des meubles et autres items à prix modique pour l'ensemble de la population ;

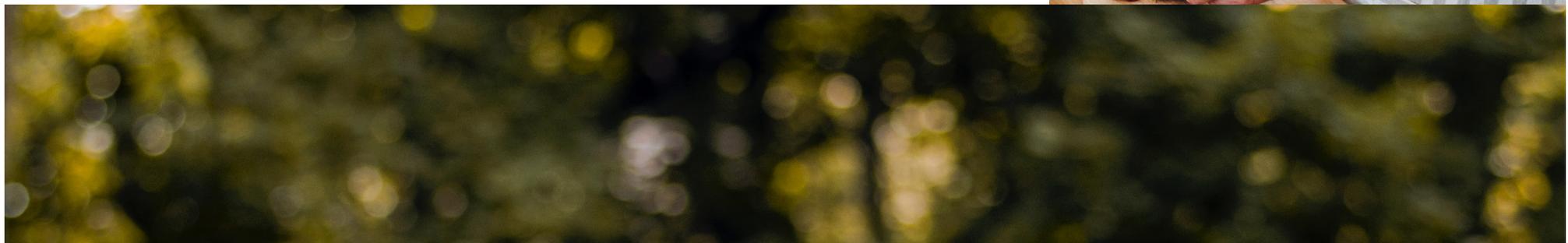
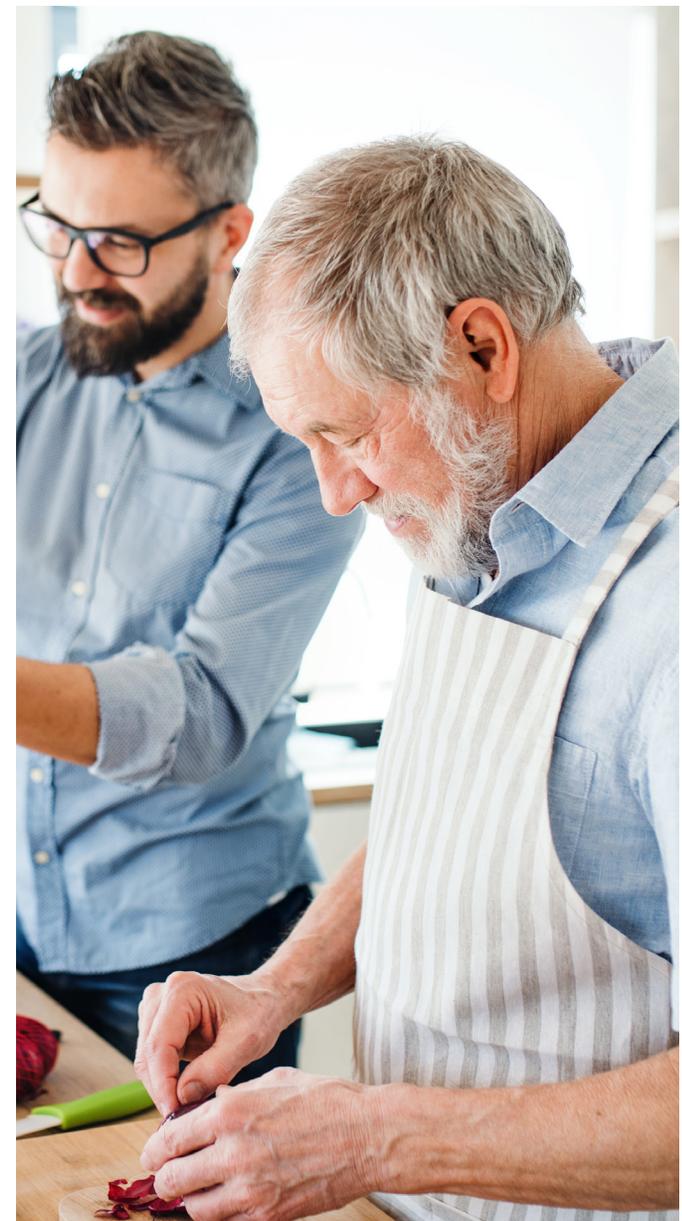


- le *Comité Vas-Y*, regroupement d'organismes communautaires localisé à Saint-Raymond, offrant notamment des services de transport pour des besoins personnels et médicaux, la livraison de repas à prix abordable, des lunettes à bas prix et un appui pour l'élaboration des rapports d'impôts ;
- *Halo Entraide Communautaire*, basé à Donnacona, offrant entre autres des services bénévoles de transport, la livraison de repas à prix modique et de l'aide à domicile ;
- *Carrefour F.M. Portneuf*, basé à Saint-Raymond, offrant des services d'appui à la population comprenant l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des personnes dans le besoin, une cuisine collective et des activités familiales et sociales ;
- la *Coopérative d'initiation à l'Entreprenariat Collectif (CIEC)* de Saint-Basile et Sainte-Christine-d'Auvergne, auparavant la *Coopérative jeunesse de services (CJS)*, qui fait la promotion de l'entreprenariat collectif auprès des jeunes du secondaire ;
- le *Cerf-Volant*, organisme communautaire qui offre différents services d'aide à la famille ;
- les *Travailleurs du milieu*, offrant des services aux aînés dont : des informations, des références et de l'accompagnement dans des démarches ;
- la *Table de concertation des aînés de Portneuf (TCAP)*, qui propose un accompagnement et un support technique pour la mise en œuvre de différents services ;
- l'*Association des proches aidants naturels de la Capitale nationale*, secteur Portneuf ;
- *Solidarité citoyenne Portneuf (l'Échangerie)*, qui propose un échange de services entre citoyens de la région de Portneuf dont, entre autres, le programme « Fred » qui vient en appui au maintien à domicile des aînés ;
- la *Maison Mirépi*, qui offre des services d'appui aux femmes et enfants victimes de violence ;
- *Accès travail Portneuf*, qui offre un service d'affichage des emplois disponibles ; et
- le *Carrefour jeunesse-emploi*, qui appuie à la recherche d'emploi et à l'insertion dans le marché de l'emploi.

Par ailleurs, **la municipalité a aussi une politique de remboursement** pour faciliter la pratique d'activités de loisirs hors territoire municipal par ses résidents. Plus spécifiquement, cette politique permet le remboursement de la différence des coûts facturés aux résidents par rapport à ceux facturés aux non-résidents pour l'inscription :

- à des activités offertes par les municipalités et villes environnantes et
- à des colonies de vacances et camps de jour offerts dans le comté de Portneuf.

Enfin, divers autres partenaires publics, privés et communautaires, appuient techniquement et financièrement, en tout ou en partie, la réalisation d'activités et de projets sur le territoire de la municipalité.





4. PORTRAIT DES ATTENTES ET DES BESOINS DE LA POPULATION

Le portrait des besoins et des attentes de la population a été réalisé à partir de l'analyse de documents stratégiques existants dont l'élaboration a impliqué de larges consultations publiques ou des consultations d'acteurs clés du milieu sur des thématiques particulières. Il se base également sur l'expérience des membres du comité de pilotage. Ce portrait a été validé et bonifié par le biais de diverses consultations réalisées de l'automne 2019 à l'automne 2020.

Les besoins et attentes sont présentés ci-dessous en quatre catégories selon qu'elles concernent principalement mais souvent non exclusivement, l'économie, le territoire, le social et l'administration.

CONCERNANT L'ÉCONOMIE

- La bonification générale de l'économie locale
- La mise en valeur des potentiels de développement économique local
- La création d'opportunités d'emploi
- La création d'une banque de prestataires de services pour des travaux à la maison

CONCERNANT LE TERRITOIRE

- L'accès du public aux ressources et au milieu
- La consolidation du noyau villageois et les pôles (villégiature et résidentiel)
- L'embellissement de la municipalité (ex : fleurs ; arbres ; etc.)
- L'amélioration des réseaux de télécommunication (ex : Internet et téléphonie cellulaire)
- La protection et la mise en valeur du patrimoine historique et culturel
- La préservation et la mise en valeur des paysages (ex : contrôle du bâti ; accès physiques et visuels ; plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA) ; aménagement des entrées de la municipalité et du village ; etc.)
- La protection et la mise en valeur des attraits et des ressources naturelles par la villégiature et le récréotourisme
- La protection et l'exploitation diversifiée des secteurs agricoles et forestiers
- La protection et le maintien de la qualité de l'eau de surface et de l'eau souterraine (ex : contrôle de l'usage d'abrasifs ; mise aux normes des systèmes individuels de traitement des eaux usées ; etc.)
- La protection et la mise en valeur des écosystèmes aquatiques et riverains (ex : protection des berges ; contrôles des activités sur les plans d'eau ; suivi des espèces exotiques envahissantes ; etc.)
- L'amélioration du bilan environnemental de la gestion des matières résiduelles

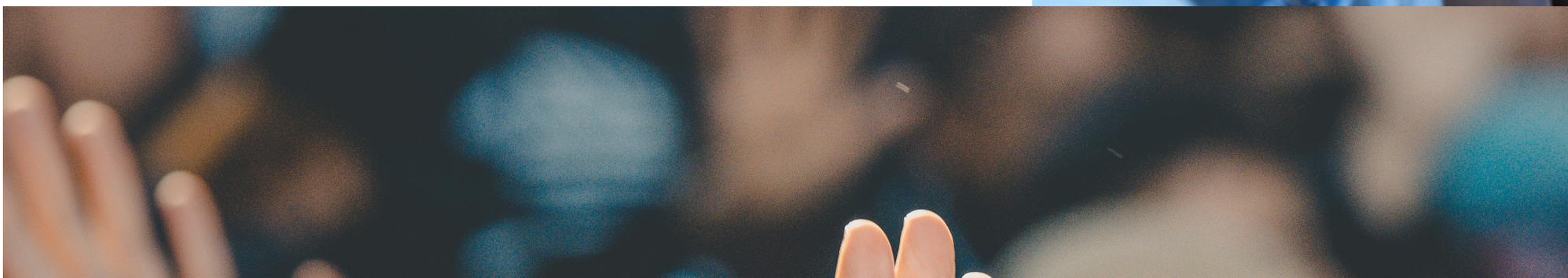


CONCERNANT LE SOCIAL

- La reconnaissance d'un soutien requis dans le rôle de parents
- L'adoption de saines habitudes de vie
- La possibilité de vivre le plus longtemps possible chez soi
- Le vieillissement actif
- L'accès accru aux services, dont ceux à domicile
- L'amélioration de la vie sociale et récréative
- La mise en place d'activités intergénérationnelles (ex.: transfert de connaissances et de savoir-faire, accompagnement pour adaptation technologique, etc.)
- La lutte contre l'isolement

CONCERNANT L'ADMINISTRATION

- L'adhésion aux principes du développement durable
- L'accroissement de la population municipale
- La bonification des services à la population dont ceux de loisirs
- L'accroissement des possibilités de conciliation travail-famille
- La mise en place d'environnements incitant à l'inclusion sociale
- L'adaptation des structures et des horaires des services
- La sécurité publique dont celle le long de la route 354
- L'amélioration de la communication entre la municipalité et les citoyens
- L'amélioration de l'information sur les services existants pour la population
- L'accroissement de la participation citoyenne
- L'amélioration de la perception de Sainte-Christine-d'Auvergne





5. FONDEMENTS DE LA POLITIQUE

Les fondements de la politique comprennent une vision, des valeurs et des principes directeurs :

- la vision présente l'image de ce que nous souhaitons pour la population dans le futur ;
- les valeurs correspondent à des choix collectifs supportés par la politique ; et
- les principes directeurs orientent la façon de déterminer, de prioriser et de mettre en œuvre les actions et mesures retenues dans la politique.

La vision est la suivante :

Sainte-Christine-d'Auvergne, une municipalité dynamique, inclusive et sécuritaire, offrant un environnement propice au développement et à l'épanouissement de ses citoyens, à chacune des étapes de leur vie.

Les valeurs sont :

- Le développement durable
- L'intérêt collectif
- L'égalité des genres
- L'équité intergénérationnelle
- La solidarité sociale
- L'ouverture et l'accueil
- La reconnaissance et le respect du patrimoine naturel et culturel
- Le développement socioéconomique
- L'engagement communautaire et citoyen

Les principes directeurs sont :

- de consolider le rôle de la municipalité comme maître-d'œuvre de la politique
- de d'abord finaliser la réalisation des divers projets pertinents déjà entrepris
- d'assurer la cohérence des actions et la non-duplication des services existants
- de favoriser la collaboration avec les organismes du milieu
- d'intervenir au bénéfice de toute la population : nouveau-nés, enfants, adolescents, parents et aînés
- d'accompagner les parents dans leurs responsabilités familiales
- de favoriser l'autonomie et le vieillissement actif des aînés
- de favoriser les échanges intergénérationnels
- de favoriser le sentiment d'appartenance
- de favoriser l'inclusion sociale
- de contribuer à l'adoption de saines habitudes de vie
- de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie
- de favoriser la sécurité publique
- d'informer et de former la population dans le cadre des actions à réaliser



6. PLAN D'ACTION

Les dix champs d'intervention retenus pour le plan d'action de la politique sont :

- L'administration et la communication
- L'aménagement et la mise en valeur du territoire
- L'environnement et la qualité du milieu de vie
- L'habitation
- Le loisir, la culture et les sports
- La santé et les services sociaux
- L'éducation et les services de garde
- Le transport et la mobilité des personnes
- La vie communautaire et la participation citoyenne
- L'accueil et l'intégration

Les tableaux qui suivent présentent les actions et mesures par objectif pour chacun de ces champs d'intervention et font ressortir les priorités à mettre en œuvre au cours des trois prochaines années.

CHAMP D'INTERVENTION #1 : L'ADMINISTRATION ET LA COMMUNICATION

								PRIORITÉ		
		Familles	Enfants	Aînés	Relation IG	SHV	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)	
OBJECTIF 1.1 : Assurer la mise en œuvre de la PFA										
1.1.1	Maintenir en tout temps un élu du conseil municipal responsable des questions relatives à la famille et aux aînés	•		•	•	•	•	•	•	
1.1.2	Maintenir en tout temps un responsable administratif sur les questions relatives à la famille et aux aînés	•		•	•	•	•	•	•	
1.1.3	Mandater le comité de pilotage pour appuyer et participer au suivi de la mise en œuvre du plan d'action	•		•	•	•	•	•	•	
1.1.4	Procéder à l'actualisation de la PFA et de son plan d'action chaque trois ans	•		•	•	•		•	•	
1.1.5	Assurer la participation et la représentation de la municipalité aux comités, travaux et projets régionaux	•		•	•	•	•	•	•	
OBJECTIF 1.2 : Faciliter l'accès à l'information										
1.2.1	Assurer la disponibilité et l'accès des informations sur les services et activités en un point central d'information au bureau de la municipalité et sur son site Internet	•		•			•	•	•	
1.2.2	Promouvoir les actions et les mesures prises par la municipalité et les organismes du milieu dans le journal municipal l'Écho d'Auvergne et sur le site Internet de la municipalité	•		•			•	•	•	
1.2.3	Accroître la présence de la municipalité sur les réseaux sociaux	•					•	•	•	
1.2.4	Assurer la mise en place d'un espace informatique équipé d'ordinateurs et de tablettes électroniques à la Maison de la culture	•					•	•	•	
1.2.5	Assurer la disponibilité d'un service wi-fi gratuit dans les bâtiments et espaces publics centraux	•					•	•	•	
1.2.6	Assurer une offre de services pour la tenue périodique de formations de base sur l'utilisation des outils informatiques et de télécommunication, notamment dans le cadre d'un projet intergénérationnel	•		•	•		•	•	•	
1.2.7	Rendre disponible des informations sur les attraits touristiques et récréatifs présents sur le territoire au Chalet sportif du Parc de la famille Godefroy-Lavallée et sur le site Internet de la municipalité	•					•	•	•	
1.2.8	Favoriser les échanges d'information avec les autres comités municipaux et les organismes du milieu	•					•	•	•	
OBJECTIF 1.3 : Favoriser la conciliation travail-famille										
1.3.1	Adapter les heures d'ouverture et de fermeture des édifices municipaux aux horaires de travail des parents	•					•	•	•	
1.3.2	Inciter les partenaires du développement de la municipalité à adopter des mesures favorisant la conciliation travail-famille	•	•				•	•	•	

CHAMP D'INTERVENTION #2 : L'AMÉNAGEMENT ET LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

					PRIORITÉ		
Familles	Enfants	Aînés	Relation IG	SHV	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)

OBJECTIF 2.1 : Renforcer l'attractivité de la municipalité

2.1.1	Assurer la concentration d'activités dans le noyau villageois et renforcer son rayonnement	•					•	•	•
2.1.2	Élaborer et mettre en œuvre un Plan d'action ciblant la dynamisation de l'économie	•					•		
2.1.3	Élaborer et mettre en œuvre un Plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)	•						•	
2.1.4	Finaliser le développement de la signalétique spécifique à Sainte-Christine-d'Auvergne	•					•	•	
2.1.5	Finaliser l'aménagement des entrées de ville de la municipalité	•					•	•	
2.1.6	Favoriser l'amélioration de la connectivité sur l'ensemble du territoire	•					•	•	•

OBJECTIF 2.2 : Améliorer et mettre aux normes les équipements, bâtiments et espaces publics, incluant leur accès universel

2.2.1	Poursuivre le réaménagement du centre communautaire	•	•	•	•	•	•		
2.2.2	Aménager un espace adapté pour la mise en place d'une garderie au centre communautaire	•	•				•		
2.2.3	Aménager un jardin communautaire	•	•	•		•	•		
2.2.4	Bonifier l'offre de la Maison de la culture	•	•	•	•	•	•	•	•
2.2.5	Construire un préau sportif au Parc de la famille Godefroy-Lavallée	•	•	•		•	•		
2.2.6	Accroître graduellement l'offre de services de sports et de loisirs	•	•	•		•	•	•	•
2.2.7	Mettre en place des fontaines d'eau potable dans les bâtiments et espaces publics	•	•	•			•		
2.2.8	Mettre en place un service téléphonique fiable dans le chalet sportif du Parc de la famille Godefroy-Lavallée	•	•	•			•		
2.2.9	Rendre l'accès à la toilette publique du chalet sportif conforme aux normes d'accessibilité universelle	•		•			•		

OBJECTIF 2.3 : Développer un réseau de sites et d'activités récréotouristiques

2.3.1	Compléter l'inventaire, la caractérisation et l'évaluation du potentiel des attraits naturels, paysagers, historiques, patrimoniaux et immatériels, présents sur le territoire	•					•		
2.3.2	Évaluer le potentiel de développement durable de la villégiature et du récréotourisme sur le territoire	•					•		
2.3.3	Poursuivre le développement du réseau de sentiers pédestres et améliorer sa signalisation	•				•	•	•	
2.3.4	Investir dans l'aménagement d'un réseau de sentiers de ski de fond/raquettes sécuritaires et balisés	•				•	•	•	

							PRIORITÉ		
		Familles	Enfants	Aînés	Relation IG	SHV	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)
OBJECTIF 2.3 : Développer un réseau de sites et d'activités récréotouristiques									
2.3.5	Investir dans l'aménagement d'un réseau de pistes cyclables sécuritaires et balisés	•				•	•	•	
2.3.6	Favoriser la mise en valeur de circuits de motoneige et de VTT	•					•		
2.3.7	Améliorer l'accès public et l'offre d'activités sur la rivière Sainte-Anne et le lac Simon, dont: <ul style="list-style-type: none"> • l'aménagement et la mise en valeur des chutes à Gorey • l'aménagement et la mise en valeur du Domaine des chutes • l'aménagement et la mise en valeur du secteur du pont des Cascades et • l'aménagement de la zone naturelle du lac Simon 	•					•		
2.3.8	Mettre en valeur les sites et les activités d'intérêt patrimoniaux, notamment ceux associés à la production historique de charbon de bois, les sites culturels et bâtiments patrimoniaux	•					•		
OBJECTIF 2.4 : Réduire la vulnérabilité aux menaces naturelles et anthropiques									
2.4.1	Mettre à jour et diffuser les connaissances sur les menaces, telles : les inondations ; l'érosion ; la contamination ; et les incendies	•					•	•	•
2.4.2	Assurer le respect du zonage et de la réglementation en vigueur en lien avec les risques naturels et anthropiques	•					•	•	•
2.4.3	Mettre à jour le plan municipal de mesures d'urgence	•					•		
2.4.4	Mettre en place un système d'adduction d'eau potable et d'assainissement dans le noyau villageois	•					•	•	•
2.4.5	Poursuivre le programme municipal d'analyse de l'eau des puits privés présents sur le territoire	•					•	•	•
2.4.6	Inventorier, caractériser et favoriser la modernisation des systèmes de traitement des eaux usées individuelles	•					•	•	•
2.4.7	Développer un programme visant la réduction, la récupération et la séparation des déchets domestiques/matières résiduelles	•					•		
2.4.8	Appuyer les actions ciblant la réduction des risques d'incendies	•					•	•	•

CHAMP D'INTERVENTION #3 : L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE

							PRIORITÉ		
		Familles	Enfants	Aînés	Relation IG	SHV	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)
OBJECTIF 3.1 : Protéger la biodiversité locale									
3.1.1	Mettre en place un réseau d'aires protégées, particulièrement en lien avec les milieux humides	•					•	•	•
3.1.2	Assurer le suivi de l'interdiction de l'introduction de plantes exotiques invasives	•					•	•	•
3.1.3	Assurer l'application des contrôles de protection des plans d'eau contre les espèces invasives	•					•	•	•
3.1.4	Lutter contre l'érosion des berges en favorisant la protection et la revégétalisation des rives, plus particulièrement de la rivière Sainte-Anne	•					•	•	•
OBJECTIF 3.2 : Inciter la réalisation d'actions écoresponsables									
3.2.1	Élaborer un plan d'action pour la transition écologique	•					•		
3.2.2	Favoriser le reboisement d'espaces ciblés, tels : zones inondables ; bordures des plans d'eau ; terrains vagues ; haies contre le vent ; carrières et sablières abandonnées ; et anciens dépotoirs	•					•	•	•
3.2.3	Suggérer et adopter des pratiques d'aménagement biologiques nécessitant peu d'arrosage, d'engrais et de pesticides	•					•	•	•
3.2.4	Suggérer et adopter des pratiques favorisant la réduction des apports d'abrasifs	•					•	•	•
3.2.5	Informersur les bénéfices et les procédures du compostage, soutenir les services reliés et appuyer l'aménagement des installations requises	•					•	•	•
3.2.6	Maintenir le service de collecte de matières recyclables	•					•	•	•
3.2.7	Informersur les bénéfices et les procédures du recyclage de l'eau de pluie et soutenir l'aménagement des installations requises	•					•	•	•
3.2.8	Organiser une ou des journées annuelles de corvées afin de nettoyer les abords des rivières, lacs, rues, fossés, etc.	•			•		•	•	•
3.2.9	Organiser une ou des journées annuelles de corvées afin d'éliminer des nuisances allergènes, telles l'herbe à poux et l'herbe à puces	•			•		•	•	•
OBJECTIF 3.3 : Favoriser l'aménagement floral et le verdissement de la municipalité									
3.3.1	Poursuivre l'activité annuelle de don de plantes organisée par la municipalité	•					•	•	•
3.3.2	Poursuivre l'activité annuelle de don d'arbres organisée par la municipalité	•					•	•	•
3.3.3	Poursuivre l'activité annuelle de prêt de bacs à fleurs organisée par la municipalité	•					•	•	•

CHAMP D'INTERVENTION #4 : L'HABITATION

							PRIORITÉ		
		Familles	Enfants	Aînés	Relation IG	SHV	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)
OBJECTIF 4.1 : Favoriser la rénovation et le développement du parc immobilier									
4.1.1	Informar la population sur les programmes de rénovation de domiciles	•		•			•	•	•
4.1.2	Poursuivre la municipalisation d'infrastructures de nouveaux développements résidentiels ciblés	•					•	•	•
4.1.3	Évaluer les besoins en matière de logement pour des groupes de population ou types de logements ciblés	•		•			•		
OBJECTIF 4.2 : Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite									
4.2.1	Fournir aux aînés et aux personnes à mobilité réduite toute l'information leur permettant de maintenir leur autonomie et d'assurer leur sécurité dans leur habitation	•		•			•	•	•
4.2.2	Informar la population sur les programmes d'adaptation de domicile	•		•			•	•	•
4.2.3	Appuyer les initiatives supportant les aidants naturels afin de favoriser la rétention des aînés et des personnes à mobilité réduite	•		•			•	•	•

CHAMP D'INTERVENTION #5 : LE LOISIR, LA CULTURE ET LE SPORT

OBJECTIF 5.1 : Favoriser l'accès aux activités									
5.1.1	Poursuivre la politique municipale facilitant la pratique d'activités de loisirs hors territoire municipal par ses résidents	•	•	•			•	•	
5.1.2	Évaluer la possibilité d'instaurer une tarification familiale pour les loisirs municipaux	•	•	•			•	•	
5.1.3	Maintenir l'adaptation des horaires en fonction des réalités des familles et des aînés	•		•			•	•	
OBJECTIF 5.2 : Bonifier l'offre d'activités et stimuler la demande									
5.2.1	Poursuivre l'organisation d'activités intergénérationnelles	•	•	•	•		•	•	•
5.2.2	Accroître l'offre d'activités mettant en valeur les principaux éléments du patrimoine naturel et culturel de la municipalité	•					•	•	•
5.2.3	Appuyer l'organisation de clubs de loisir pour tout âge	•	•	•	•		•	•	•
5.2.4	Poursuivre le développement d'une offre d'activités répondant aux besoins des aînés			•			•	•	•
5.2.5	Développer une offre d'activités distinctives par rapport aux autres municipalités de la MRC	•					•	•	

CHAMP D'INTERVENTION #6 : LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

		Familles	Enfants	Aînés	Relation IG	SHV	PRIORITÉ		
							Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)
OBJECTIF 6.1 : Promouvoir la santé et les saines habitudes de vie									
6.1.1	Poursuivre la publication des conférences et articles en matière de santé et de saines habitudes de vie dans l'Écho d'Auvergne et sur le site Internet de la municipalité	•	•	•			•	•	•
6.1.2	Favoriser la proposition d'une offre d'aliments santé lors des évènements publics	•					•	•	•
6.1.3	Développer des ententes avec les autorités concernées afin d'offrir des activités de sensibilisation aux saines habitudes de vie	•	•	•			•	•	•
6.1.4	Poursuivre les partenariats avec les organismes et les initiatives santé	•					•	•	•
OBJECTIF 6.2 : Appuyer l'offre de services de proximité									
6.2.1	Promouvoir l'utilisation de l'ensemble des lignes téléphoniques d'aide à la population	•	•	•				•	•
6.2.2	Mettre en place une chaîne téléphonique afin de s'assurer du bien-être des aînés			•				•	•
6.2.3	Poursuivre l'appui à la tenue de formations de premiers soins et de réanimation cardiorespiratoire	•		•				•	•

CHAMP D'INTERVENTION #7 : L'ÉDUCATION ET LES SERVICES DE GARDE

OBJECTIF 7.1 : Bonifier l'offre de services									
7.1.1	Appuyer la mise en place d'un service de garde au centre communautaire	•	•					•	
7.1.2	Maintenir l'appui à l'accès aux camps de jour des municipalités voisines via la politique de remboursement des frais associés aux services de loisirs	•	•				•	•	
7.1.3	Mettre en place un mini camp de jour au centre communautaire pour des journées et périodes spécifiques de l'année	•	•				•	•	
OBJECTIF 7.2 : Améliorer l'accessibilité aux services									
7.2.1	Assurer une offre de services pour de l'aide aux devoirs à la Maison de la culture, par exemple dans le cadre d'un projet intergénérationnel	•	•	•	•			•	•
7.2.2	Mettre en place à la Maison de la culture les infrastructures et équipements nécessaires pour que les enfants aient accès aux services « Alloprof » via Internet et donner une formation récurrente sur l'utilisation de ces services	•	•					•	

CHAMP D'INTERVENTION #8 : LE TRANSPORT ET LA MOBILITÉ DES PERSONNES

					PRIORITÉ				
		Familles	Enfants	Aînés	Relation IG	SHV	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)
OBJECTIF 8.1 : Sécuriser les axes de déplacements									
8.1.1	Mettre en place, lorsque nécessaire, les mesures requises d'ajustements aux endroits présentant des problématiques particulières	•					•	•	•
8.1.2	Augmenter la sécurité des déplacements récréatifs motorisés et non-motorisés par une signalisation adaptée	•					•		
OBJECTIF 8.2 : Favoriser la mobilité									
8.2.1	Faire connaître et promouvoir les différents services d'accompagnement et de transports offerts aux citoyens ainsi que le stationnement incitatif	•		•			•	•	•
8.2.2	Maintenir le membership de la municipalité dans la Corporation de transport régional de Portneuf (CTRP)	•		•			•	•	•

CHAMP D'INTERVENTION #9 : LA VIE COMMUNAUTAIRE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

					PRIORITÉ		
Familles	Enfants	Aînés	Relation IG	SHV	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)

OBJECTIF 9.1 : Soutenir les organismes du milieu offrant des services aux citoyens

9.1.1	Appuyer les divers partenaires qui desservent directement la population de Sainte-Christine-d'Auvergne, dont ceux ayant pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie difficiles	•	•	•			•	•	•
9.1.2	Poursuivre l'appui à la mise en place et au fonctionnement d'une cuisine collective	•		•	•		•	•	•
9.1.3	Soutenir la réalisation d'actions associées aux enjeux de la sécurité informatique et téléphonique, notamment pour les aînés	•		•			•	•	•
9.1.4	Soutenir la réalisation d'actions associées aux difficultés rencontrées par les citoyens dans la compréhension de démarches et de documents administratifs	•		•			•	•	•
9.1.5	Soutenir la réalisation d'actions associées aux enjeux de la maltraitance, notamment pour les aînés	•	•	•			•	•	•
9.1.6	Promouvoir les services rendus par le programme Pair (Service d'appels automatisés quotidiens et gratuits en lien avec la santé et la sécurité des aînés et des personnes à risque vivant seules)	•		•			•	•	•
9.1.7	Poursuivre l'appui à la création d'une coopérative de solidarité visant la mise en place d'un établissement commercial offrant divers services de proximité	•					•		

OBJECTIF 9.2 : Appuyer le développement d'une offre d'activités intergénérationnelles

9.2.1	Appuyer la mise en place d'ateliers de cuisine	•	•	•	•		•	•	•
9.2.2	Appuyer la mise en place du programme « On sème la lecture » à la Maison de la culture	•	•	•	•		•	•	•
9.2.3	Appuyer la mise en place d'ateliers d'information pour le transfert de connaissances	•	•	•	•		•	•	•
9.2.4	Appuyer la mise en place d'ateliers d'alphabétisation	•	•	•	•		•	•	•
9.2.5	Appuyer l'organisation d'expositions diverses	•	•	•	•		•	•	•

OBJECTIF 9.3 : Appuyer la participation sociale

9.3.1	Poursuivre la reconnaissance du bénévolat dans la communauté de différentes façons, notamment par la publication d'articles dans le journal et sur les réseaux sociaux	•		•			•	•	•
9.3.2	Poursuivre l'appui à l'organisation du Gala annuel des bénévoles de la MRC de Portneuf à Donnacona	•		•			•	•	•
9.3.3	Poursuivre l'intégration des bénévoles à l'activité annuelle de l'équipe municipale	•		•			•	•	•
9.3.4	Poursuivre la publication des offres et demandes en bénévolat dans l'Écho d'Auvergne et sur le site Internet de la municipalité	•		•			•	•	•
9.3.5	Favoriser la participation des jeunes aux activités municipales en organisant pour eux un concours annuel ciblant la réalisation d'un projet bénéficiant à la communauté d'un budget annuel spécifique	•	•		•		•	•	•
9.3.6	Entreprandre les démarches requises afin de recevoir la certification Municipalité amie des enfants	•	•					•	•

CHAMP D'INTERVENTION #10 : L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION

					PRIORITÉ				
		Familles	Enfants	Aînés	Relation IG	SHV	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)
OBJECTIF 10.1 : Favoriser la venue de nouveaux arrivants									
10.1.1	Évaluer la mise en place d'incitatifs à l'établissement de nouveaux arrivants	•					•		
10.1.2	Établir des liens et partenariats avec les organismes spécialisés dans le recrutement international	•					•		
10.1.3	Faire des invitations spécifiques aux nouveaux venus lors des activités spéciales	•					•		
10.1.4	Moderniser l'image de marque de la municipalité	•						•	
OBJECTIF 10.2 : Mettre en place des mécanismes d'accueil et d'intégration									
10.2.1	Créer un onglet destiné aux nouvelles familles arrivantes et aux personnes immigrantes sur le site Internet de la municipalité	•					•		
10.2.2	Offrir une pochette d'information/trousse d'accueil aux nouveaux arrivants	•					•		
10.2.3	Poursuivre le soulignement de la venue de nouveaux arrivants à l'occasion d'une activité communautaire	•					•	•	•
10.2.4	Identifier une personne-ressource qui pourra orienter et appuyer l'intégration des nouveaux arrivants dans la municipalité	•					•		



7. MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

Le financement

Le financement de la mise en œuvre de la Politique sera assuré, dans le respect de ses capacités, par le budget municipal, par divers programmes de fonctionnement et d'investissements publics provinciaux et fédéraux qui seront sollicités à cette fin ainsi que par le secteur privé, incluant le secteur associatif. La mise en œuvre d'actions et de mesures prévues dans la Politique repose aussi sur l'engagement communautaire et citoyen ainsi que sur l'action bénévole de la population.

Le calendrier d'exécution

La réalisation des actions et mesures prévues dans la Politique s'étalera sur de nombreuses années. Une priorisation a donc été réalisée pour les trois premières années. Par ailleurs, plusieurs actions et mesures seront récurrentes, d'année en année.

Les acteur(s) / partenaire(s)

La municipalité assurera la coordination et la cohérence de la mise en œuvre des actions et mesures prévues. Les acteurs et partenaires varieront selon le type d'actions et de mesures à réaliser.

Le suivi de la mise en œuvre

Une reddition de compte annuelle de la mise en œuvre de la *Politique de la famille et des aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne* sera effectuée par la Municipalité. Un comité de suivi de la mise en œuvre de la *Politique de la famille et des aînés de Sainte-Christine-d'Auvergne* sera mis en place afin de valider cette reddition de compte. Il tiendra une rencontre chaque année ou au besoin afin de voir au respect des engagements. Enfin, une actualisation du plan d'action de la Politique sera effectuée sur une base triennale.

8. BIBLIOGRAPHIE

CAPSA. *Secteur Lachevrotière : Portrait, diagnostic et plan d'action du bassin versant des rivières du secteur de Lachevrotière*. [Saint-Raymond, Québec] : Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne, [2013?]. pp. 486-693. [En ligne]. http://www.capsa-org.com/images/documents_pde/pdeprelim/capsa_pdepreliminaire_4chevrotiere.pdf (consulté en 2019).

CAPSA. *Secteur Portneuf : Portrait, diagnostic et plan d'action du bassin versant de la rivière Portneuf*. [Saint-Raymond, Québec] : Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne, [2013?]. pp. 270-485. [En ligne]. http://www.capsa-org.com/images/documents_pde/pdeprelim/capsa_pdepreliminaire_3portneuf.pdf (consulté en 2019).

CAPSA. *Secteur Sainte-Anne : portrait, diagnostic et plan d'action des bassins versants de la rivière Sainte-Anne, Grimard et Lacoursière*. [Saint-Raymond, Québec] : Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne, [2013 ?]. 268 p. [En ligne]. http://www.capsa-org.com/images/documents_pde/pdeprelim/capsa_pdepreliminaire_2ste_anne.pdf (consulté en 2019).

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE. *Banque des 1001 mesures*. Site du CAMF, 2015. [En ligne]. <http://carrefourmunicipal.qc.ca> (consulté en 2019).

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE. *MADA à consulter*. Site du CAMF, 2015. [En ligne]. <http://carrefourmunicipal.qc.ca> (consulté en 2019).

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE. *PFM à consulter*. Site du CAMF, 2015. [En ligne]. <http://carrefourmunicipal.qc.ca> (consulté en 2019).

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE. *Site du CAMF*, 2015. [En ligne]. <http://carrefourmunicipal.qc.ca> (consulté en 2019).

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE et MRC DE PORTNEUF. *Activité de concertation territoriale sur les politiques familiales municipales et démarches MADA portneuvoises : rapport synthèse*, [Ateliers tenus] le 16 mai à la Maison des générations (Cap-Santé). Québec : CIUSSS de la Capitale nationale. Site du CAMF, 2015. 21 p. [En ligne]. https://portneuf.blob.core.windows.net/media/3018/rapport_activite-pfm-16-05-2017-avec-annexes.pdf (consulté en 2019).

ÉQUIPE DE RECHERCHE VADA-QUÉBEC. *Municipalité amie des aînés : guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*; éd. 2013-2014; rédaction : Équipe de recherche VADA-Québec du Centre de recherche sur le vieillissement du Centre de santé et des services sociaux - Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke; collaboration à la rédaction, Carrefour action municipale et famille; coordination : Secrétariat aux aînés, Ministère de la santé et des services sociaux. [Québec] : Direction des communications du Ministère de la santé et des Services, 2014. 35 p., sur le site CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE. [En ligne]. http://carrefourmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/Guide_MADA.pdf (consulté en 2019).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Site de l'Institut de la statistique du Québec*, Québec : l'Institut, 2019. [En ligne]. <http://www.stat.gouv.qc.ca> (consulté en 2019).

LIZÉE, Isabelle et Denis GUÉRIN, éd. *Guide d'accompagnement et de référence sur la politique familiale municipale PFM*, 2018, 38 p., sur le site CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE, [En ligne]. <http://carrefourmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2018/10/guide-pfm-2018.pdf> (consulté en 2019).

MRC DE PORTNEUF. *Caractérisation et évaluation des paysages de la MRC de Portneuf : pour un aménagement durable des paysages humanisés portneuvois*. [Cap-Santé, Québec] : la MRC, 2014. 2 vol. –Vol. 1 Rapport. [En ligne]. https://portneuf.blob.core.windows.net/media/2238/caracterisation-paysages-volume-1_rapport-final.pdf –Vol. 2. Fiches synthèse par municipalité. [En ligne]. https://portneuf.blob.core.windows.net/media/2239/caracterisation-paysages-volume-2_fiches-municipalites.pdf (consulté en 2019).

MRC DE PORTNEUF. *Plan d'urbanisme Municipalité de Sainte-Christine d'Auvergne*; produit par le Service de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme; rédaction : Sylvie Béland [et] Marie-Pierre Beaupré; supervision : Jean Lessard, [Cap-Santé, Québec] : la MRC, 2015. Env. 600 p. [En ligne]. <https://sca.quebec/assets/documents/urbanisme/Plan-durbanisme-SteChristine-refondu-012017.pdf> (consulté en 2019).

MRC DE PORTNEUF. *La politique culturelle de la MRC de Portneuf*; Coordination : à Marie-Claude Demers; Rédaction : Comité de révision de la politique culturelle. [Cap-Santé, Québec] : La MRC, 2011. 17 p. [En ligne]. http://www.portneufculturel.com/Bienvenue/images/dossierspdf/politique%20culturelle_mrc_2011.pdf (consulté en 2019).

MRC DE PORTNEUF. « *Schéma d'aménagement et développement* », sur le site de la MRC de Portneuf. [Cap-Santé, Québec]:la MRC, 2017. [En ligne]. <https://portneuf.ca/amenagement-territoire/schema-amenagement-developpement/> (consulté en 2019).

MRC DE PORTNEUF. *Plan de gestion des matières résiduelles, révisé 2015-2020*; en collab. avec : Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP); réalisé par Sylvain Massicotte de l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR), 2016. 64 p. [En ligne]. <https://portneuf.blob.core.windows.net/media/1965/pgmr-revisé-2015-2020.pdf> (consulté en 2019).

PATRI-ARCH. *L'inventaire du patrimoine bâti portneuvois : synthèse des phases 1, 2 et 3*; étude réalisée pour le MRC de Portneuf; réalisation de l'étude : Martin Dubois, Marie-Ève Fiset, Chantal Lefebvre; suivi de l'étude : Marie-Claude Demers, Éliane Trottier. Québec : Patri-Arch, 2014, 2 T. –T.1. Caractérisation architecturale [En ligne]. http://www.notrepanorama.com/uploads/Rapport_Volume1_Ecran_140822.pdf, T. 2. Caractérisation des municipalités. –T.2 [En ligne]. http://www.notrepanorama.com/uploads/Rapport_Volume2_Ecran_140822.pdf (consulté en 2019).

SAINTE-CHRISTINE D'AVERGNE. *Actions stratégiques 2016* [photocopie]; collaborateurs : July Goulet-Bédard et al. [Sainte-Christine d'Auvergne, Québec] : la Municipalité, 2016. 2 p.

STATISTIQUE Canada. *Site de Statistique Canada*, Ottawa : Statistique Canada, 2019. [En ligne]. <https://www.statcan.gc.ca/fra/debut> (consulté en 2019).



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
80, rue Principale
Sainte-Christine-D'Auvergne (QC) G0A 1A0
418 329-3304
www.sca.quebec

Famille
Québec 

*Santé
et Services sociaux*
Québec 